

Un établissement phare modèle

Lorsqu'il ouvrira en 2011, l'Ehpad de Saint-Doulchard sera un exemple de confort d'hébergement et de qualité environnementale.

Marie-José Ballista
mariejos.ballista@centrefrance.com

Le projet a vu le jour en 2003 avec une volonté de transformer les lits d'hébergement médicalisé du centre hospitalier Jacques-Cœur en places d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Les résidences de Bellevue voulaient aussi améliorer la qualité d'accueil en diminuant les chambres à deux lits. Enfin, la commune de Saint-Doulchard souhaitait aussi recevoir un équipement médico-social et c'est pourquoi elle a cédé pour l'euro symbolique un terrain de trois hectares au Champ de la Caillère.

Se sentir chez soi

Irène Félix, président du conseil d'administration de Bellevue, et François Pichet, directeur, expliquent : « Il y aura ici quatre-vingts lits dont trente-cinq venant de Bellevue. Il a fallu anticiper les nouveaux besoins des espaces de vie entre 2011 et 2035 avec une ambition d'intégration dans un quartier en extension, et le souci des performances thermiques et environnementales. » Des contraintes qui ont été le fil conducteur pour l'architecte parisien François Paccard.

Innovant, le projet dont les



MAQUETTE. Voici à quoi va ressembler l'Ehpad de Saint-Doulchard, avec en arrondi les zones communes.

travaux ont débuté en juillet 2008 s'organise autour de la notion pour les résidents d'être chez eux, un peu comme dans un village sur cet ensemble de 6.500 mètres carrés avec des chambres de trente mètres carrés disposant d'un petit jardin privatif, autour d'une rue intérieure distribuant les locaux communs, les locaux de soins, le hall d'accueil, la salle à manger et d'animation. Le tout est très ouvert sur l'extérieur avec

des parois vitrées. Les premiers résidents qui s'installeront dès septembre 2011 pourront avoir avec eux leur animal de compagnie.

Structure bois et innovations

Le parti pris d'une structure bois, outre le côté esthétique, réduit les fondations. La toiture sera végétalisée. La gestion de l'eau est assurée par un bassin de rétention d'eau qui a aussi le

côté ornemental d'un étang dans un espace arboré. La grande originalité est l'épuration des eaux usées dans des bassins par des roseaux filtrant. L'eau chaude sera produite par énergie solaire thermique, et le chauffage par une chaudière à bois. Un puits canadien (refroidissant l'air extérieur en passant par la terre) couplé avec un plancher rafraîchissant permettra une bonne température dans les parties communes. ■

Une opération d'aménagement et de construction de douze millions d'euros

C'est un très gros chantier que la création de cette structure d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes ou non.

Le principe est qu'ici la personne âgée est l'acteur principal dans le processus de conception de la résidence qui doit être un lieu de vie et de convivialité. Au sein des résidences de Bellevue, parmi le personnel, six groupes ont planché sur une réflexion en ce sens sur les soins et l'animation, l'hébergement, l'hôtellerie, les locaux techniques, les espaces extérieurs et les espaces de vie commune et administratifs.

François Paccard, l'architecte



VISITE. Irène Félix et François Pichet dans la salle à manger et d'animations.

dont le dossier a été retenu parmi quarante-neuf projets présentés, a déjà créé trois Ehpad avec intégration de la norme haute qualité environnementale, dont un à Neung-sur-Beuvron.

Au total, le coût de l'opération se chiffre à 11.996.655 euros, dont 1.289.375 euros du conseil général (y compris pour les panneaux solaires et la chaudière bois), 945.255 euros du conseil régional, 2.157.352 euros en autofinancement, et des emprunts dont un prêt locatif social (PLS) de 6.000.000 euros et des emprunts complémentaires d'un montant de 1.604.673 euros. ■